

Conseil Ouest et Centre Africain
pour la Recherche et le
Développement Agricoles



West and Central African Council for
Agricultural Research and
Development

TERMES DE REFERENCE

REF: 14/CW-DP/SE/09

**Consultant Chargé de la finalisation du rapport
du Groupe thématique :**

«Développement durable des exploitations agricoles»

Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA)

Date d'ouverture: 13 Août 2009

Date de clôture: 24 Août 2009

Août 2009

7, Avenue Bourguiba, BP 48- cp18523- Dakar SENEGAL
Tel 221 869 96 18 Fax 221 869 96 31
secoraf@coraf.org www.coraf.org

Contexte

La Conférence des Chefs d'Etat des pays membres de la CEDEAO a adopté en janvier 2005 à Accra (Ghana), la Politique agricole commune de la Communauté, dénommée 'Economic Community of West African Agricultural Programme (ECOWAP)'. Dans le cadre de l'opérationnalisation de cette politique agricole, la Commission chargée de l'Agriculture a initié la formulation du Programme régional d'investissement agricole (PRIA). Ce programme est décliné en six (06) thématiques qui sont les suivantes :

- Amélioration de la gestion de l'eau
- Développement durable des exploitations agricoles
- Gestion améliorée des autres ressources partagées
- Développement des filières agricoles et promotion des marchés
- Prévention et la gestion des crises alimentaires et autres calamités naturelles
- Renforcement institutionnel

Chaque thématique est pilotée par un ou des chefs de file. Le CORAF\WECARD et l'IFDC sont les chefs de file du groupe thématique 'Développement durable des exploitations agricoles'. Les chefs de file ont été chargés d'élaborer un programme sur la thématique. Les activités dudit groupe thématique ont été lancées à l'occasion d'une réunion organisée les 18 et 19 janvier 2009 à Dakar (Sénégal). Le rapport final de la synthèse régionale de cette thématique a été validé lors de la réunion organisée les 20 et 21 Avril 2009 à Lomé (Togo).

A la suite de l'analyse de ce rapport, la CEDEAO a relevé des observations notamment de fond, qu'elle vient de faire parvenir au CORAF\WECARD au mois d'août soit près de cinq mois après la réception dudit rapport final. Au-delà de cette analyse, la CEDEAO entend donner à cette thématique une orientation vers la modernisation de l'agriculture en Afrique. Ce faisant, les termes de référence initiaux de l'étude, qui portaient sur le développement durable des exploitations ont évolué vers la modernisation de l'agriculture en Afrique.

Pour prendre en compte ces nouvelles données, tout en respectant les observations faites par la CEDEAO, le CORAF\WECARD recherche les compétences d'un consultant.

1. Objectifs

L'objectif de la consultation est d'apporter un appui technique dans la finalisation du rapport final du groupe thématique «Développement durable des exploitations agricoles», tout en tenant compte de la nouvelle orientation vers la modernisation de l'agriculture en Afrique.

De manière plus spécifique, Il s'agit de:

- Enrichir le document conformément aux observations faites par la CEDEAO;
- Revoir le contenu du document élaboré et l'orienter de manière à prendre en compte la modernisation de l'agriculture dans l'espace CEDEAO.

2. Mission du consultant

- Déterminer un cadre d'analyse des conditions d'une modernisation des exploitations agricoles dans une perspective d'amélioration de la productivité agricole, de la compétitivité sur des bases durables et en déduire une analyse des services à l'agriculture ;
- Etablir un diagnostic précis sur la base d'une typologie reprenant les différentes zones agro écologiques homogènes et permettant de définir des problématiques communes à plusieurs pays (fondement de la coopération sous régionale) ;
- Intégrer dans le diagnostic, la dimension économique et sociale de la gestion des ressources naturelles et de la fertilité des sols ;
- Identifier les domaines de coopération régionale (exemples : mutualisation de la recherche et des programmes de vulgarisation visés aux bassins de production transfrontaliers ; partages d'expériences sur les techniques de conservation des sols...) qui permettent aux pays de travailler et de mettre en commun un ensemble de moyens, avec l'appui de la communauté, pour mettre en œuvre des stratégies de modernisation des exploitations adaptées à chaque situation ;
- Etablir le lien avec les résultats des travaux d'études sur les instruments d'appui à l'intensification durable;
- S'assurer que les coûts d'investissement estimés sont bien fondés et réalistes ;
- Proposer des actions sur lesquelles le régional a de la plus value telles que (1) la gestion des interdépendances; (2) le développement des complémentarités ; (3) les instruments et mesures régionaux (incitations, dé-incitations, règlements, régulations, dérégulations, système d'information, renforcement des capacités, capitalisation et diffusion des bonnes pratiques, etc...).

3. Résultats attendus de la mission

Le rapport finalisé intégrant toutes les observations de la CEDEAO est élaboré.

4. Profil du consultant

- Être un agronome ou d'une discipline connexe ayant au moins dix (10) ans d'expérience pratique pertinente en développement agricole;
- Avoir une bonne expérience dans la formulation de programmes/projets de développement pour bailleurs de fonds;
- Avoir la maîtrise et pouvoir travailler en anglais et en français ;
- Etre disponible pour la période de la mission.

5. Durée de la mission

La durée de la mission est de 10 jours ouvrables. La période de la mission s'étend du **01 au 30 Septembre 2009**.

6. Méthode de sélection

Le consultant sera recruté selon la méthode de sélection basée sur la qualification.

7. Soumission du dossier

Le dossier de candidature comprenant **une lettre de motivation** et **un CV détaillé** doit être adressé au Directeur Exécutif du CORAF/WECARD, 7, Avenue Bourguiba BP 48 Dakar-RP, République du Sénégal ou par courrier électronique à l'adresse secoraf@coraf.org au plus tard le **24 Août 2009**.